



BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jcd n° 61 - Janvier/février - 2023

Future mairie :
bientôt un meilleur accueil
et une meilleure qualité de service
pour les Drapois



La protection de l'environnement, un cheval de bataille pour la Municipalité

Actions dans les écoles

Dans le cadre de la candidature de MNCA au label « Apicité »

Dans les écoles, la Mairie de Drap, la Métropole Nice Côte d'Azur et les équipes pédagogiques travaillent main dans la main pour sensibiliser les écoliers à la protection de l'environnement.

Le bien-être animal en fait partie et la Municipalité de Drap s'investit dans les actions menées par MNCA dans le cadre du Plan Abeille Métropolitain.

Il prévoit la candidature au Label APICITE, soutenue notamment par un concours de dessin. Encouragé par la Municipalité, 6 classes de l'école Pierre Cauvin y ont participé et ont vu leurs œuvres exposées au Parc Phoenix. Celle réalisée par Madame Lalue (CM1 / CM2) a connu un grand succès. Dans sa catégorie, elle a obtenu le 1er prix à l'unanimité du jury. Le Docteur Andrée Alziari-Nègre, Chargée de mission «Plan Abeilles» auprès de la Métropole Nice Côte d'Azur et Robert Nardelli sont venus les féliciter. Cette dernière leur a remis un livre et leur a annoncé qu'ils avaient aussi remporté une animation.

Dans le cadre du dispositif « Ecole en transition » de MNCA

La Municipalité a aussi encouragé les écoliers à participer au Programme d'Éducation à l'Environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur 2022 - 2023 «École en transition ». Une liste de projet a été éditée et les enseignants drapois se sont portés



Le travail des élèves de Madame Lalue a été récompensé

candidats. Ainsi, Aurélie Audoli Boulet, enseignante de CP à l'école Romain Knecht a obtenu une réponse favorable pour le projet « Mon école est un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) ». Il repose sur la création, au sein même de l'établissement ou à proximité, d'un espace de nature dédié à la préservation, l'observation et l'étude de la biodiversité accompagné d'activités pédagogiques adaptées en fonction des publics. Félicitations !

Incitation à la plantation

Le 14 novembre, Robert Nardelli, accompagné des élus de son équipe municipale ont assisté à la Convention des Maires de la Région PACA à Marseille (cf p). Elle fut placée sous le signe du climat et de la protection de l'environnement. Dans ce cadre, la Région a remis des dizaines de petits arbres à la Municipalité. Ils ont été distribués dans les écoles de la commune, afin que les élèves les plantent au sein de leurs établissements, dans des

espaces dédiés et aménagés par les services municipaux.

Poursuite de la sensibilisation aux gestes écocitoyens

La Municipalité de Drap a engagé des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement. Afin d'éviter les incendies, elle encourage les Drapois à se mettre en règle face aux Obligations Légales de Débroussaillage et à évacuer les déchets dans le respect du développement durable. En octobre dernier, elle a sollicité la Métropole Nice Côte d'Azur pour mettre à disposition des Drapois la plateforme mobile de collecte des déchets verts. Face à la forte mobilisation des Drapois, l'opération sera renouvelée au printemps. À cette occasion aura également lieu une distribution de composteurs. Faites un geste écocitoyen, demandez votre composteur par mail à mairie@ville-drap.fr (participation de 15.45€ par commande avec justificatif de domicile et carte d'identité).



L'EDITO DU MAIRE

Chères Drapaises, chers Drapois
Tout d'abord, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé, de paix et de prospérité pour vous et vos proches.
2023 sera pour notre village une année placée sous le signe du

réaménagement.

Notre première année passée à la Métropole Nice Côte d'Azur a lancé une collaboration fructueuse avec ses élus et ses services. La Métropole, qui préserve notre souveraineté nous soutiendra, dans ces projets de réaménagement, comme d'autres institutions telles que l'État, la Région et le Département. Elle devient un de nos partenaires majeurs. À La Condamine, nous travaillons avec les bailleurs sociaux pour embellir le quartier et le réaménager. Des actions conjointes seront bientôt entreprises. Au cœur de notre village, dont le centre névralgique sera la Place Clémenceau, avec la future mairie. Dans ce bâtiment rénové, vous serez mieux accueillis par nos employés. De leur côté, ils bénéficieront de bien meilleures conditions de travail. Cette réhabilitation s'inscrit dans un projet plus global de dynamisation du centre village, avec notamment l'arrivée du tramway en 2028. En attendant, nous embellissons les abords de la Place Clémenceau, que nous voulons un lieu convivial, agréable pour vous et non plus seulement un lieu de passage. Avec la création de la zone bleue Avenue Général De Gaulle nous voulons aussi rendre le centre village à nos chers commerces de proximité. Bientôt, des contrôles seront mis en place afin de sanctionner les contrevenants. La sanction est aussi envisagée dans la lutte contre les déjections canines, véritable fléau de notre village, dans tous les quartiers. Mais avant tout, j'en appelle à votre civisme, au respect des habitants et des visiteurs.

Nous nous efforçons en effet de faire de Drap un village dynamique et attractif, où il fait bon vivre et sortir, dans le respect des traditions. C'est pourquoi, cette année encore, le calendrier des manifestations sera dense et pour tous les goûts afin que chacun y trouve son compte. Je vous laisse le découvrir dans ce nouveau numéro du JDD. Bonne lecture !

Robert NARDELLI

Embellissement de La Condamine à l'étude



Avec son Adjoint délégué à la Politique de la ville, Jean-Christophe Cenazandotti et le Directeur Général des Services, Robert Nardelli a reçu le Directeur de CDC Habitat et toute son équipe pour travailler sur le projet de réaménagement des espaces publics du quartier de La Condamine, pour l'embellissement de la résidence et le confort des habitants.



SOMMAIRE

Meilleurs vœux !
«Du côté de chez nous»
p.4 à 6

Lutte contre les déjections canines
«Du côté de chez nous»
p.7

Stationnement : des règles pour faciliter la vie des Drapois
«Dossier»
p.10-11

La Métropole Nice Côte d'Azur sécurise la voirie communale
«Infos travaux»
p 23

8^{ème} cérémonie des vœux pour Robert Nardelli.

Le 14 janvier, le Maire de Drap a présenté ses vœux à la population du village, lors d'une cérémonie sur le thème du cabaret à l'Espace Jean Ferrat, pour la première fois depuis 2020 et la crise sanitaire. Voici ce qu'il faut retenir du discours de Robert Nardelli.



1-Le Conseil Municipal Enfants à l'honneur

Elus en octobre et officiellement installés en décembre, les membres du CME étaient sur scène avec leurs homologues aînés. Les Drapois ont découvert le visage de ces enfants investis. Yasmine Ben Aicha, élève de CM1 à l'école Pierre Cauvin a pris la parole pour se présenter.



2- Christian Estrosi confirme la souveraineté des Drapois sur leur territoire

La commune de Drap est entrée dans la Métropole Nice Côte d'Azur en janvier 2022. Un an après, Christian Estrosi a pris la parole pour confirmer la souveraineté du Maire de Drap sur son territoire, comme le confirme la charte de la

3-Accroissement de 10 millions d'euros du patrimoine foncier grâce à l'entrée de Drap à la Métropole NCA

Le Maire de Drap s'est également félicité du travail fructueux effectué avec MNCA « dans l'intérêt des Drapois ». Il a énuméré les progrès effectués depuis janvier 2022 : création des lignes de bus 81 et 89, collecte

Métropole Nice Côte d'Azur. Il s'est également félicité de l'excellente collaboration entre les deux entités.

De ce travail fructueux sont nés de grands projets, notamment l'arrivée du tramway à Drap, prévue pour 2028 et l'aménagement de la Traverse Arnulf avec un revêtement totalement perméable, une grande première dans le périmètre de la Métropole. Ce projet s'inscrit dans le cadre de

des déchets verts, mise en place de bacs de tri supplémentaires, aménagement de la Traverse Jean Arnulf avec le premier revêtement perméable de la Métropole Nice Côte d'Azur, le développement de la mobilité verte avec l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques, d'un garage à vélos, et bien sûr, l'arrivée du tramway en 2028 et l'accroissement du patrimoine communal de 10 Millions d'Euros (crèche, stade, Espace Jean Ferrat)

la participation de la Métropole au projet de réaménagement du centre village porté par Robert Nardelli et son équipe municipale. A l'issue de son intervention, le Maire de Drap a remercié le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, les Maires des communes membres et tous les conseillers métropolitains pour leur soutien et leur confiance.



4-2023, l'année de l'aboutissement de la requalification du cœur du village

Robert Nardelli a surtout exposé les projets que son équipe nourrit pour 2023 : la poursuite de l'aménagement du plateau sportif avec en ligne de mire une belle journée festive et sportive le 20 mai pour l'inauguration et la remise du Label « Terre de Jeux 2024 », la poursuite des efforts dans le domaine de la santé : caserne des pompiers à Drap, maison de santé, et dans le domaine de la gestion des risques, la mise en service de la



nouvelle mairie.
« Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait d'être réélu MAIRE, cette mission parfois difficile à assumer dans le contexte général mais tellement enrichissante car vous êtes là ! Soyez toutes et tous assurés de ma reconnaissance. Je terminerai

mon discours, en vous adressant en mon nom et en celui de tout le Conseil municipal mes vœux les plus sincères, la santé tout d'abord, et plein de satisfaction, bonne année à vous et à tous les vôtres ! Vive Drap, Vive la Métropole, Vive la France et Vive la République »

Meilleurs vœux ...

Robert Nardelli est un maire qui se veut proche de ses habitants et des acteurs majeurs du territoire communal. C'est pourquoi outre la traditionnelle cérémonie des vœux à la population et comme à son habitude, il a rencontré ses administrés au travers de cérémonies plus intimistes et propices aux échanges. Le film retrospective de l'année 2022, réalisé par l'Adjoint au Maire Serge Digani, diffusé lors des vœux a également été présenté.

Aux habitants de La Condamine

Le 18 janvier, Robert Nardelli et ses élus se sont rendus à La Condamine pour présenter leurs vœux à ceux qui n'auraient pas pu se déplacer et aux acteurs du territoire. Les enfants du quartier les ont accueillis en musique et danse ! Belles rencontres !



Dans ses actions en faveur des associations, Robert Nardelli est épaulé par Christine Decordier, son Adjointe déléguée à la Culture et Jean-Christophe Cenazandotti, son Adjoint délégué au sport

Aux associations



Le 21 janvier, Robert Nardelli a convié les associations à l'Espace Jean Ferrat pour leur présenter ses vœux, les remercier de leur investissement auprès des Drapois et leur assurer du plein soutien de la Municipalité.

Aux professionnels

Le 23 janvier, les professionnels de la commune ont été invités à partager un moment convivial pour échanger autour d'un buffet dinatoire. Robert Nardelli n'a pas manqué de les remercier pour leur dynamisme et a rappelé l'implication des élus pour défendre leurs intérêts.



Aux agents communaux

Le 27 janvier, Robert Nardelli a réuni les agents communaux pour leur exprimer sa gratitude et leur annoncer des mesures en faveur des employés : adhésion au COS Nice Métropole, mise en place des titres restaurants...



Stop aux déjections !

A Drap, les déjections canines souillent trop souvent les rues du village et rendent la circulation des piétons peu agréable. Devant cette incivilité grandissante, Robert Nardelli envisage des mesures prohibitives.

« Notre village offre de nombreux motifs d'émerveillement, dans tous les quartiers : les vieilles pierres et la verdure à La Condamine, les berges du Paillon, la vue époustouflante depuis les collines, les façades ornées de frises et de vieilles inscriptions au centre village, les lavoirs, les berges du Paillon, les jardins d'enfants. Il est agréable de s'y promener.

Or, les déjections canines gâchent le plaisir des promeneurs et la vie quotidienne des riverains. Ces incivilités sont inacceptables et nous sommes posés la question de savoir comment faire changer le comportement et les habitudes des propriétaires de chiens.

Mettre à disposition des sacs ?

Soit les sacs sont laissés sur le sol, soit ils ont un autre usage. J'ai consulté d'autres maires et je juge cette solution

inefficace et onéreuse.

« Avant la sanction, j'ose espérer que les propriétaires de chiens feront preuve de civisme »

Aménager des espaces dédiés ?

Il existe un endroit réservé aux animaux domestiques au village, au bout de la passerelle près du plateau sportif mais son périmètre n'est pas respecté et il est inutile de les multiplier.

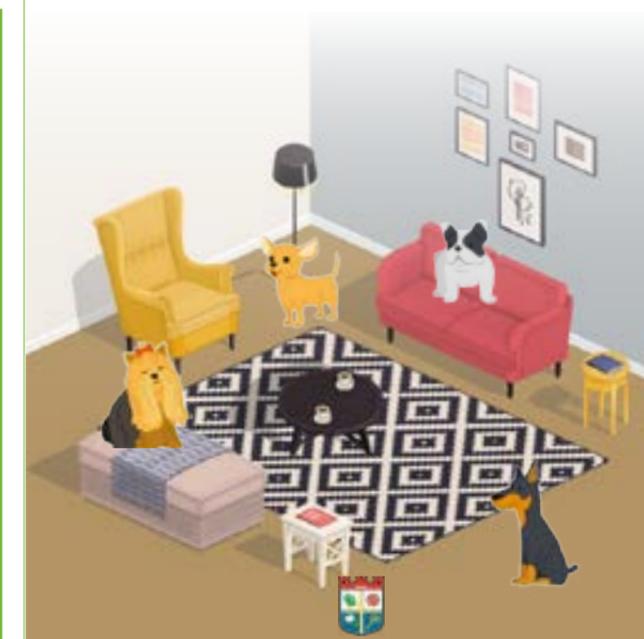
Interdire le village aux animaux domestiques ?

Il s'agit d'une mesure radicale qui n'est pas dans ma sensibilité : j'apprécie les animaux domestiques et je suis attentif au bien-être



animal. Mais La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres... Je préfère l'amende que le code pénal permet. Le sujet sera mis prochainement à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal. La sanction doit avoir lieu en dernier recours cependant, et j'ose espérer que les propriétaires de chiens feront preuve de civisme... »

Ici,
c'est comme dans mon salon...
...PAS DE DÉJECTIONS !



Que dit la loi ?

L'article R634-2 du Code pénal indique que, « hors les cas prévus aux articles R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation »

Découvrez les élus du Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal Enfants (CME) a été créé par la délibération 67/2022 du 5 juillet 2022. En octobre, 16 écoliers de CE2 et CM1 ont été élus pour deux ans. Découvrez leurs visages.

Le Conseil Municipal Enfants au complet



Elyne AURORE
CE2
École Romain KNECHT



Lina Ben ABDELJELLIL
CE2
École Pierre CAUVIN



Yasmine BEN AICHA
CM1
École Pierre CAUVIN



Quentin CASTELAIN
CE2
École Romain KNECHT



Lyana CASTRES
CM1
École Pierre CAUVIN



Klara DELAPORTE
CM1
École Romain KNECHT



Mellina EL BAKRI
CE2
École Pierre CAUVIN



Dovan ERNST
CM1
École Romain KNECHT



Liam JANURA
CM1
École Pierre CAUVIN



Omar KARMOUT
CE2
École Pierre CAUVIN



Nahil MAHDOUR
CM1
École Pierre CAUVIN



Noham MAHDOUR
CE2
École Pierre CAUVIN



Issa ROUIS
CE2
École Romain KNECHT



Loelya VITALI
CM1
École Romain KNECHT



Michel WESSELS
CM1
École Romain KNECHT



Iliana ZAITER
CE2
École Romain KNECHT

Réception en Mairie par Monsieur le Maire et les élus du Conseil Municipal le 13 décembre



Installation officielle lors du Conseil Municipal du 16 décembre



Stationnement et circulation dans la commune : des règles pour faciliter la vie des Drapois.

Depuis son élection à la tête de la commune, Robert Nardelli a engagé des actions pour améliorer le stationnement et la circulation dans la commune.

1-Le Centre village rendu aux drapois et aux commerçants avec la création de la zone bleue

La création de la zone bleue dans ce quartier s'intègre dans le projet plus global de la Municipalité de requalifier le Centre village afin de le rendre aux Drapois grâce à l'aménagement d'aires de convivialité. Il s'agit aussi de renforcer le commerce de proximité, grâce à une fluidification des zones de stationnement. Voici les règles de stationnement.

La durée de stationnement est limitée.

La Municipalité a décidé d'adapter les modalités de stationnement au secteur et elle diffère selon l'endroit où le véhicule est stationné.

Elle nécessite l'apposition d'un disque de contrôle de la durée de stationnement, à proximité du pare-brise de manière à ce que ces indications puissent être vues distinctement et aisément par un observateur placé près du véhicule.

Esplanade Jean Ferrat
(Arrêté 2021-11-15 du 15/11/21)



De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, interdiction de stationner un véhicule sur ces emplacements pendant une durée supérieure à 1h30.



Parking du Pont

De 8h00 à 18h00, interdiction de stationner un véhicule sur ces emplacements pendant une durée supérieure à 4 h 00.

Attention, ces règles ne s'appliquent pas les samedis, les dimanches et les jours fériés



Un nouveau secteur bientôt défini

En fin d'année, la Métropole Nice Côte d'Azur a réalisé des travaux de signalisation horizontale Avenue Général De Gaulle afin de créer une zone bleue et des arrêts minute à proximité immédiate des commerces.

Ce chantier fut la dernière étape dans le réaménagement de la voirie au cœur du village entrepris en mai 2021.

2-Fluidification du trafic aux abords de l'école Romain Knecht

Création de la Traverse des écoles en 2019

Quand les élus ont décidé de créer l'école Romain Knecht au Centre village, ils ont également pensé à organiser la circulation aux abords du bâtiment. La Traverse des écoles a été créée pour permettre un accès direct à l'école. Afin d'éviter le danger d'une importante circulation aux alentours, un sens unique de circulation Boulevard Stalingrad à partir de la Traverse des Ecoles jusqu'à la Place Georges Clémenceau a été instauré. Tout comme un sens unique de circulation Traverse des écoles à partir de l'Avenue Général De Gaulle jusqu'au Boulevard Stalingrad. Un double-sens de circulation sur une longueur de 50 mètres à partir de la Traverse des Ecoles vers le Pont de Cantaron a également été mis en place.

Création de la Traverse Arnulf en 2021

Avec la création d'une nouvelle voie au centre village, la Municipalité augmente le nombre de places de stationnement dans ce quartier et offre une alternative de circulation aux parents qui déposent les enfants à l'école ou à la crèche. La voie est actuellement fermée pour permettre les travaux d'aménagement.

3-Protection des collines

Sens interdit à l'Ubac

Entre le 1036 et le croisement de la Route Sainte Catherine, la route est étroite. Le croisement des véhicules lourds est impossible. Des centaines de véhicules l'utilisent chaque matin dès 7 heures afin d'éviter les embouteillages sur la RD 2204 et la R 2204 Bis.

La Municipalité s'est rendue compte que cette circulation dense était dangereuse pour les usagers. C'est pourquoi Robert Nardelli a décidé dès 2017 d'instaurer un sens interdit permanent sur cette voie communale. En 2018, ces horaires ont été modifiés. Le sens interdit est effectif de 7 h 15 à 8 h 15 (cf Arrêté municipal permanent V-2018-02-01).

Dérogation de tonnage

La voirie communale n'est pas en mesure de supporter la circulation des véhicules de fort tonnage en raison de sa structure et de l'étroitesse de certaines voies menant aux collines drapaises. En 2020, Robert Nardelli a décidé d'interdire la circulation sur certaines voies communales aux véhicules d'un PTAC supérieur à 3.5 tonnes de jour comme de nuit.

Pour connaître les voies concernées, consultez l'arrêté municipal permanent 34-05-2020

4-Créations d'emplacement PMR (Personne à Mobilité Réduite)

Depuis mars 2020, des emplacements de stationnement réservés aux véhicules utilisés par les personnes titulaires de la carte de stationnement prévue par l'article L.241-3-2 du code de l'action sociale et des familles sont matérialisés aux endroits suivants:

- 2 emplacements PMR, rond-point du centre village à gauche du Calvaire,
- 1 emplacement PMR, parking de la salle Victoria,
- 1 emplacement PMR, Carrefour du 8 mai 1945.(Arrêté municipal permanent P/ 01-03-2020 du 3 mars 2020)

5-La Condamine

Des emplacements PMR ont également été créés.

Retour en images sur «Un hiver extra-ordinaire»



Vendredi 2 Décembre,
Mise en lumière du village



Ouverture de la patinoire dès 16 heures



Compte à rebours, illumination du village
et feu d'artifice



Samedi 3 décembre et Dimanche 4 décembre, Marché de Noël



Spectacle de Let's dance et boissons chaudes offertes à la population



Retour en images sur «Un hiver extraordinaire»



Mercredi 14 décembre
Repas des aînés



Mercredi 20 décembre,
Distribution des chocolats
dans les EHPAD



Les Paillons

Messidor



L'eau vive

Distribution des colis de Noël

à l'Espace Jean Ferrat et livraison à domicile !



Retour en images sur «Un hiver extraordinaire»



Mardi 29 novembre, Distribution des cadeaux dans les écoles



Mardi 20 décembre, Kamishibai Contes de Noël à la médiathèque du village



Dimanche 18 décembre

Spectacle «Mystère et Boule de Neige» par la compagnie Eklabul offert par la Métropole Nice Côte d'Azur



Du lundi 19 décembre au vendredi 30 décembre
Le Parc de Mickey s'est installé à Drap !



Vendredi 16 décembre,
Repas de Noël dans les écoles



École
Pierre Cauvin



Mercredi 21 décembre
L'orchestre Impulsion a chanté une féerie magique à l'Espace Jean Ferrat



École Romain Knecht



Peau neuve pour le Tabac « L'Amsterdam » !

Catherine et Renaud, propriétaires du tabac La Piccada à Contes, ont repris « L'Amsterdam » en juillet dernier. « On voulait du changement. On se retrouve tous les deux et on est bien ! Notre but, c'est de faire de « L'Amsterdam », bien connu des Drapois, un endroit plus chaleureux et plus accueillant. Nous souhaitons que tout le monde y trouve son compte... ».

C'est pourquoi, s'ils ont souhaité conserver le nom de l'établissement, ils ont opéré une véritable révolution dans les locaux. Suite à quelques travaux, ils sont devenus plus lumineux et les produits plus visibles.



Concernant le tabac, Catherine et Renaud ont augmenté le nombre de références. Le PMU est toujours disponible, tout comme les jeux proposés par la Française des Jeux : Loto, Euromillions, tickets à gratter. Bientôt vous pourrez même jouer à « L'Amigo » !

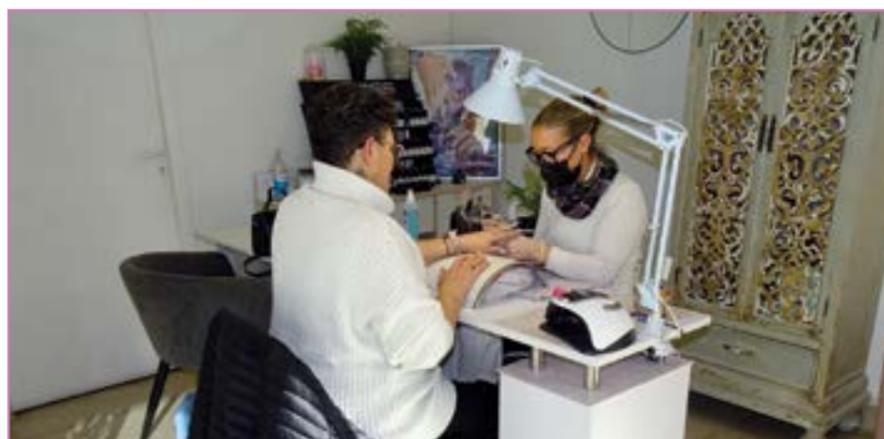
Ils vendent aussi des petits gadgets, en fonction des fêtes et de l'air du temps et chaque saison vous apportera son lot de surprises ! À l'intérieur, les produits de base de l'épicerie italienne, « pour dépanner » côtoient la machine à

boissons chaudes. Vous pouvez les déguster à l'intérieur (une dizaine de places assises sont disponibles) ou à l'extérieur, où la terrasse a été conservée pour les beaux jours. Surtout, Catherine et Renaud ont augmenté l'amplitude horaire de l'établissement, une aubaine pour les Drapois !

Ouvert du 6h30-19h Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 19 h 00
De 8 h à 19 h 00 le Samedi
De 9 h à 12 h 30 le Dimanche.

La féerie de l'ongle soufflera ses 4 bougies en avril !

Prothésiste ongulaire depuis 2008, Feiza Berrich a choisi Drap le 1^{er} avril 2019 pour exprimer toute sa créativité en matière de « nail arts » ou dessin sur les ongles. Quatre ans et des milliers de motifs plus tard, elle prend toujours autant de plaisir à exercer son activité sur Drap. Initialement ouvert à la sortie du village en direction de La Condamine, « La féerie de l'ongle », son institut est désormais situé 54 avenue Général De Gaulle. Elle propose la pose de vernis semi permanent, capsule et gel et du gainage sur ongles naturels, pour embellir pieds et mains avec des



produits de la marque Axess. « Ce que je fais, c'est vraiment féérique. C'est pourquoi j'ai donné ce nom à mon institut... Je cherche toujours à faire toujours mieux, à créer et à innover... » s'enthousiasme-t-elle. C'est pour cette raison qu'elle s'est lancée dans la formation. En partenariat avec la marque Axess et Guy Viola, elle a ouvert

son centre de formation à Nice Nord au 3 avenue des Mimosas et travaille également avec le Centre de formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à Saint-Laurent-du-Var. Venez apprécier son savoir faire et découvrir un monde féérique !

Ouvert du mercredi au samedi - Contact : 06 51 82 07 92

Désormais, vous pouvez faire votre contrôle technique à Drap avec « Contrôle technique Drap » !

Le centre est située 5 avenue Général De Gaulle. Contactez le au 04 93 55 23 54 - ctdrap.fr

Lundi vendredi 7-19 h - samedi 8-12 h

INFOS INTERCO

Métropole Nice Côte d'Azur

Conseil Métropolitain du 15 décembre 2022



Une « station vélos » Esplanade Jean Ferrat



Avec son Adjointe Alexandra Russo, accompagné des responsables de la métropole, Robert Nardelli a visité le chantier



Avec le soutien de la Métropole Nice Côte d'Azur, la Municipalité de Drap engage des actions en faveur du développement des mobilités douces. Après les transports en commun, les bornes de recharge électrique pour les véhicules légers, les vélos sont à l'honneur. Depuis quelques semaines un espace leur est dédié Esplanade Jean Ferrat. Vous y trouverez des emplacements réservés pour les garer, des outils pour les réparer, une borne de recharge électrique gratuite et bientôt un garage sécurisé.

Merci à la Métropole pour cet équipement qui contribue au développement des déplacements sans émission de dioxyde de carbone. À La Condamine, des bornes de recharge électrique seront bientôt

SIVOM Val de Banquière

Les actions en faveur de tous les publics continuent !

Depuis l'entrée de Drap au SIVOM Val de Banquière, des actions spécifiques sont menées à destination des seniors, des enfants et des parents. Les Drapois peuvent participer à tous les ateliers organisés mis en place par le SIVOM sur l'ensemble de son territoire, n'hésitez pas à solliciter le SIVOM.

12/10 : 1, 2, 3 je conte... à la médiathèque du village

27/01 atelier portage à la crèche



Depuis le 9 janvier, atelier équilibre pour les seniors

Retrouvez toutes les informations relatives au SIVOM Val de Banquière sur le site : <https://svdb.fr>.

Énergiques associations !

Les associations participent largement au dynamisme de la commune insufflé par la Municipalité. Retour en images sur leurs dernières actions phares .

7/12, Les enfants du centre de loisirs de l'OMJCL décorent un sapin de Noël participatif en l'honneur des enfants victimes de l'attentat du 14 juillet à Nice



Sous les yeux de Fatima Khaldi, Marie-Pierre Lazard Céline Grimaldi, Cristin Jean, Jean-Luc Donati et du Directeur de l'OMJCL Mourad Fatfouta, ils se sont appliqués pour exprimer leur solidarité envers les familles.



10/12, Le club philatélique organise la 10^{ème} bourse multicollections à l'Espace Jean Ferrat



24/12

Action caritative en faveur de l'association La Meute des orphelins de France



31/12

Fêtes et Traditions organise le réveillon de la Saint Sylvestre



19/01

L'ADMR met en place un nouveau service: le portage des repas à domicile



L'ADMR a oeuvré au Marché de Noël de Drap en faveur du Secours Populaire.

Une réunion d'information a eu lieu à la salle Victoria, en présence de Robert Nardelli, de son Adjointe Cathy Dini, Jean Pierre Vestri, Président de l'ADMR de Drap, du Président fédéral 06 Claude Riboldi de l'ADMR et de Fabien Martinez le responsable des aides à domicile de la fédération du 06. Félicitations à l'équipe de l'ADMR pour l'excellent service tout au long de l'année.

Les enfants profitent aussi de ses bons soins. Lors du marché de Noël, l'ADMR a organisé une collecte de jouets neufs et le 5 décembre, Jean-Pierre Vestri a amené une palette de 161 jouets dont les trois quarts étaient neufs au Secours populaire ainsi qu'un chèque d'un montant de 375 € ! Merci pour votre générosité !

Contact : Tél : 06 34 57 41 87 Mél: admr.drap@gmail.com

20/01

Le club des aînés se régale avec la daube !

Sous le dojo et sous l'impulsion de sa présidente Geneviève Louboutin les seniors du village -et d'ailleurs- ne manquent pas d'idées pour égayer leur journée. L'association organise régulièrement repas et lotos.

Un voyage en Espagne en juin et une croisière en octobre sont prévus. Renseignez-vous au 06 07 53 57 22



On bouge au Centre Culturel des Gras !



Serge Giannini, chef de la «Rando trek team family et auteur de nombreuses photos a proposé une animation pour les écoliers.

Le Centre Culturel des Gras est une infrastructure qui vit. Des cours de piano, guitare, basse, batterie, mandoline, trompette, chant, théâtre, danse latine y sont dispensés du lundi au vendredi aux enfants et adultes inscrits. Pensé par la Municipalité pour créer une émulation artistique, le

Centre Culturel des Gras accueille aussi des artistes confirmés. Des groupes de musique répètent régulièrement dans les studios dédiés et des expositions variées sont visibles dans le hall. La dernière en date, celle de la Rando Trek Team Family a remporté un franc succès avec ses

photos de la faune de la Vallée des merveilles ! D'autres expositions auront lieu au cours de l'année, ne les manquez pas !

Adresse : 1 chemin des Gras 06340 DRAP - Tél : 04 93 81 71 67 - Mél: centre.culturel@ville-drap.fr



«All the way to Broadway», une comédie musicale tout en fraîcheur

La première, gratuite, du spectacle créé par Emiline Cadot fut une réussite. L'Espace Jean Ferrat a fait salle comble et le public fut conquis par cette redécouverte des mythiques comédies musicales de Broadway, à travers l'histoire d'une bande d'amies décidée à tenter sa chance en Amérique !

Et si on allait à la médiathèque?



Le club de lecture est ouvert à tous, la prochaine réunion se tiendra le 24 février à 15 h 30. Renseignez-vous !

La commune offre les services de deux médiathèques, au Village (dans les locaux du Centre Culturel des Gras) et à La Condamine (le Mas). Les administrés peuvent y emprunter livres, CD, DVD et autres médias gratuitement et également des jeux pour enfants ! Des animations sont aussi organisées tout au long de l'année.

Un club de lecture se réunit une

fois par mois. Ce mois-ci, il vous conseille : «9 (Noa)» de Marc Lévy :«Le final d'une trilogie à la hauteur des deux premiers livres. Au travers de la rencontre de 8 hackers « éthiques » qui sévissent sur la toile dans le monde pour des valeurs humaines et la lutte contre le système puissant et dictatorial, nous nous trouvons au cœur d'une révolution contemporaine qui semble désormais possible et atteignable pour une liberté humaine.

Un livre mené tambour battant qui nous amène à y croire.»

Horaires d'ouverture

Médiathèque LA CONDAMINE
LUNDI / JEUDI
9h00-12h00/13h30-17h30
Médiathèque VILLAGE
Mardi uniquement 9h00-12h00
MERCREDI 9h00-12h00/13h30-17h30
VENDREDI 9h00-12h00/13h30-17h30
Contact : 04 93 54 46 38
04 93 80 87 76

Des liens se tissent avec le Mekong grâce à l'EHPAD L'eau vive



L'EHPAD L'Eau vive (groupe Emera) dirigé par Romain Urpheant a inauguré un jumelage avec les « Enfants du Mekong », une association de bienfaisance, à travers la fondation « Ensemble Emera » le 17 novembre, en présence de Cathy Dini, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales.

L'objectif est de soutenir les actions de cette entité pour parrainer des enfants en Asie et contribuer à la construction d'écoles dans les régions isolées.

La Métropole Nice Côte d'Azur sécurise la voirie communale

La compétence voirie revient à la Métropole Nice Côte d'Azur. Ses agents travaillent d'arrache-pied et main dans la main avec le personnel communal pour assurer la sécurité des usagers.

Entretien des routes

Les agents métropolitains luttent contre le ruissellement des eaux pluviales dans les collines. Ils ont nettoyé et réhabilité quand cela était nécessaire les grilles d'eau pluviale et réalisé des bourrelets sur le bord des routes.



Bourrelets à goudron chaud Route Sainte Catherine



Grilles d'eaux pluviales Route des Croves, Ubac et Croisement La Colle / Route du château et Montée du Grec et Vallon des Arnulf



AVANT



APRÈS

Taille d'alignement au lamier à l'épareuse

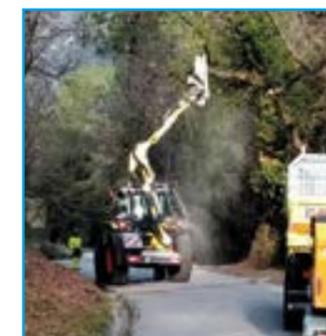


AVANT



APRÈS

La Bégude à La Condamine



Chemin de l'Ubac



Route du Lycée

Travaux d'élagage à la tronçonneuse

En décembre la Métropole a lancé une campagne d'élagage sur les collines pour sécuriser les routes : Chemin du Grec, Bois du Marquis, Sainte Catherine, et l'Ubac. La prochaine opération concernera La Colle, Route de la Chapelle, Les Croves et la Corniche Normandie Niemen et l'Ubac.



AVANT



APRÈS

Chemin du Grec

Et aussi...

-Mise en place de poubelles à chaque arrêt de bus des avenues Jean Moulin et Général De Gaulle.

-Les opérations de salage, de 5 h à 8 h du matin 7j/7 ont commencé



L'essentiel du Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à l'Espace Jean Ferrat le **16 décembre**.

Avant de développer l'ordre du jour, Robert Nardelli a officiellement présenté les élus du Conseil Municipal Enfants. Ces derniers ont assisté à une partie de la réunion avant de rejoindre leur classe.

Clorinde Marconi, élue de l'opposition, a elle aussi été installée, suite à la démission de Véronique Miniscloux.

Au cours de cette réunion, les élus ont décidé de demander plusieurs subventions : au Conseil Départemental pour les manifestations culturelles 2023, à la Région dans le cadre du dispositif « Nos territoires d'abord 2023 » pour la création de la future salle du Conseil municipal » au Conseil Départemental et à l'État pour l'installation d'une pompe à chaleur au Centre Culturel des Gras.

Ils ont aussi accordé au Maire la délégation permettant de fixer les droits de place.

Le Conseil municipal a donné à Jean Quencez le rôle de correspondant « Incendie et Secours » et a désigné Jean-Pierre Montcouquiol et Kathy Nicolas pour siéger au Conseil de Développement Durable et de proximité de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Les élus ont acté la dissolution du budget du Syndicat Intercommunal des Paillons et d'affecter sur le budget de la commune sa quote part de résultats de fonctionnement (5 101 .23€) et d'investissement (115 777.78€)

Il a aussi été décidé de soutenir la candidature de Nice au titre de capitale européenne de la culture 2028.

Dans le domaine de l'éducation, les élus ont validé la création d'un comité de pilotage de Projet Educatif Territorial et de la charte plan mercredi, la modification des tarifs et du règlement de la Restauration scolaire et l'octroi d'une subvention à l'OMJCL pour les centres de loisirs et l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs).

Le Conseil municipal s'est réuni en Mairie le **30 décembre**.

Les élus ont décidé d'adhérer au contrat de groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion 06, d'ouvrir par anticipation les crédits budgétaires pour la section investissement 2023. Au cours de cette réunion, ils ont acté la reprise dans le giron communal de l'Espace Jean Ferrat, de la crèche La Formiga, du stade Jean Anderloni, des terrains dits Gosciny et des bacs et Points d'Apports Volontaires d'ordures ménagères suite au retrait de la commune de la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site internet de la ville, www.ville-drap.fr

4^e Convention des Maires de la Région PACA

Lundi 14 novembre, Robert Nardelli et ses Adjoints Romain Bianchi, Alexandra Russo, Sophie Esposito et Catherine Dini, se sont rendus à Marseille au Palais du Pharo pour assister à la 4e Convention des Maires de la Région PACA.

« Ces journées sont importantes pour nos communes puisque nous y rencontrons les acteurs essentiels à la concrétisation de nos projets. Et nous en avons pour Drap » a déclaré le Maire de Drap. Elisabeth Borne, Première Ministre, était présente et il a pu transmettre



en direct à ses collaborateurs les dossiers de subventions nécessitant le concours de l'État pour pouvoir aboutir. La délégation drapoise a également rencontré les acteurs européens en lien avec les subventions régionales ainsi que d'autres partenaires institutionnels qui peuvent les accompagner dans

ces projets.

Les débats étaient orientés vers le climat et la protection de l'environnement et les élus sont repartis avec des arbres à planter. Mais ils ont également abordé les sujets des transports et du *développement urbain*.

Liste "Drap Avenir"

Chères Drapoises, chers Drapois,

Depuis l'intégration de notre village dans la Métropole, nous ne pouvons que constater une valorisation du cadre de vie des Drapois. D'autre part, la Mairie a régularisé sa situation financière auprès de la C.C.P.P. Elle aura donc à déboursier 1,8 millions d'euros (sur 10 ans) pour acquérir l'Espace Jean FERRAT, la crèche La FOURMIGA, le stade Jean ANDERLONI et les terrains dits GOSCINNY. Sachant que le patrimoine foncier de ces infrastructures avoisine actuellement les 10 millions d'euros, il s'agit d'une bonne affaire pour la commune.

Monsieur le Maire et sa majorité souhaite prospérité à la C.C.P.P. et à l'ensemble de ses membres. Il n'est pas dans notre mentalité d'adhérer à certaines gesticulations politiques, qui s'apparentent d'ailleurs à une guerre d'ego...

Ce message est aussi l'occasion pour notre majorité de souhaiter à l'ensemble des Drapoises et des Drapois une très belle et heureuse année 2023.

Liste "Drap Ensemble"

Chères Drapoises, chers Drapois,

Nous tenions à vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2023. Que cette année vous apporte la santé pour vous et vos proches. Malgré le contexte difficile que nous traversons et notamment les plus modestes d'entre nous, sachez qu'au niveau local nous serons vigilants pour défendre vos intérêts afin de limiter les impacts de cette inflation galopante. Nous avons d'ailleurs voté contre l'augmentation des repas de la cantine en Conseil Municipal, choix politique avec lequel nous sommes en désaccord puisque le coût aurait dû être pris en charge par le budget communal quitte à diminuer d'autres postes de dépenses. La majorité municipale, à l'unanimité en a décidé autrement prouvant une nouvelle fois son désintéret en ce qui concerne le bien vivre des Drapoises et Drapois. Nous restons combatifs pour dénoncer les injustices constatées.

S. Guglielmino, C. Marconi, S. Viale - Drap Ensemble

Conseiller municipal indépendant

texte non communiqué

Groupe «Pour les Drapois»

texte non communiqué

Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00
SERVICE URBANISME
Tél : 04 93 00 06 30

Mail : urba2@ville-drap.fr
SERVICE C.C.A.S.
Tél : 04 89 24 18 54
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP
28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 12H00
Et un samedi sur deux, de
9H00 à 12H00

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Ouverture le mardi :
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- du mercredi au vendredi :
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h.

MEDIATHÈQUES

Village : 04 93 54 46 38
La Condamine : 04 93 80 87 76

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance au
village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

CONTACTS UTILES

Astreinte élus : 06 13 20 57 14
Allo Mairie : 3906
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le
samedi de 8 h 30 à 17 h
Lignes d'Azur: 08 1006 100 6
(services 0.06€/min+ prix appel)
Régie Eau d'Azur: 09 69 36 05 06
(Accueil clientèle en Mairie de Drap du
lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et
13h 30 à 17 h)
Maison de l'habitant : 04 97 13 55 11
Fonds solidarité logement
04 89 98 15 99
Comité local logement autonome des
jeunes : 07 50 18 39 55
Guichet métropolitain de la rénovation:
04 97 13 39 44
Subventions pour véhicules électriques
nicedazur.org/déplacement
Gendarmerie : 04 93 54 95 44
Pharmacie 24h/24 :
(Contes) 04 93 79 00 04
Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112

Les Drapois commémorent...

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 Centenaire de l'inauguration du monument aux morts

La cérémonie a eu lieu en présence de nombreux Drapois, des élus du CME et des écoliers de la commune, qui ont lu des textes.



La campagne d'inscription scolaire pour les enfants nés en 2020 débutera à partir du lundi 20 mars 2023 jusqu'au 29 juin 2023.

Les permanences du service Éducation auront lieu dans le cadre des créneaux d'ouverture en vigueur : les lundis, mardis, mercredis, jeudis après-midi de 13 h 30 à 17 h 00.

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, contacter le service Éducation au **04 97 00 06 30** ou par mël à **ecole@ville-drap.fr**
mairie.annexe@ville-drap.fr



Hommage



Monseigneur Barsi s'est éteint ce mercredi 28 décembre 2022.

L'archevêque émérite de Monaco avait célébré la messe de la Sainte Catherine à la Chapelle le dimanche 27 novembre 2022 accompagné du père Jérémy Hein.

Il a été curé de notre paroisse Bienheureux Amédée IX de Savoie de 1982 à 1991 regroupant les communes de Drap, La Trinité et Cantaron.

Le 16 mai 2000, il est nommé archevêque de Monaco par le Pape saint Jean-Paul II. La Municipalité de Drap présente ses sincères condoléances à sa famille, ses proches et la communauté catholique.

Agenda

09/02, à 20 h 30, Jeudis cinéma de Drap : « Un petit miracle » à l'Espace Jean Ferrat.

11/02, à partir de 13 h 30, Carnaval de l'APE les Petits Curieux Drapois à la salle Victoria. Renseignements : 06 42 27 98 41

12/02, à 14 h 00, Loto de Fêtes et Traditions à l'Espace Jean Ferrat. COMPLET

23/02, à 18 h 00, Jeudis cinéma de Drap : « Astérix et Obélix : L'empire du milieu » à l'Espace Jean Ferrat.

23/02, à 20 h 30, Jeudis cinéma de Drap : « Alibi.com » à l'Espace Jean Ferrat.

Du 05/03 au 29/03, Actions dans le cadre de Mars bleu, le mois du dépistage du cancer colorectal. Cf programme en page suivante.

4/03 Journée portes ouvertes au Lycée Goscinny de Drap

11/03, Loto du Comité de jumelage à l'Espace Jean Ferrat. Renseignements : 06 85 66 81 85

02/04, à 14 h 30, Thé dansant du CCAS, à l'Espace Jean Ferrat. Entrée 7€, boisson et pâtisserie comprises. Renseignements et inscriptions au 04 97 00 06 30.

05/04, Soirée de présentation du 2e Rallye National de Drap

08/04, Chasse aux œufs. Renseignements au 04 97 00 06 30.

15-16/04, 2^{ème} Rallye national de Drap

28-30/04, Salon Drap'art à l'Espace Jean Ferrat

27/05, à 20 h 30, Spectacle de Magali Ripoll : « Radio(ré)active » à l'Espace Jean Ferrat. 29€, billetterie en ligne sur www.ville-drap.fr, France Billet et Ticketmaster.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : WWW.VILLE-DRAP.FR OU 04 97 00 06 30

État-civil

NAISSANCES :

Félicitations aux parents de :

Giulia Merat Barlas le 19 novembre,
Souleyman Boukhari et Leyna Majdoub le 20 novembre,
Zakaria Hattab le 26 novembre,
Mélik Ben Hassine et Angèle Digani le 10 décembre,
Mouhamed Kasse le 14 décembre,
Liam Carletti le 19 décembre,
Mattéo Peers le 20 décembre,
Manuel Solès le 27 décembre,
Mohamed-Eden Fraous le 4 janvier,
Mila Bouheddi Viala le 8 janvier,
Francesco Cosoleto le 9 janvier,
Lorenzo Giaume le 10 janvier,
Ezeckiel Viano le 14 janvier.

MARIAGES :

Zakaria Ayache et Sabrina Guizani le 11 novembre,
Saber Khazri et Bonkhal Najet le 12 novembre,
Jean-Marie Carlés et Christine Odovaine le 26 novembre

Félicitations aux époux !

DÉCÈS :

Condoléances à la famille de :

Jacques Rigal le 7 novembre,
Pauline Figlia veuve Baldacchino et Marie Pergentini veuve Saramito le 16 novembre,
Marie Busca veuve Comina, Gabrielle Hôte et Marie-Christine Rainé le 17 novembre,
Jacques Vallée le 22 novembre,
Albert Bellani le 24 novembre,
Fernande Leblanca veuve Robilliart le 26 novembre,
Jacques Lalanne-Berdoutica le 14 décembre,
Joseph Marro le 25 décembre,
Louise Millo le 28 décembre

La Mairie de Drap et le Comité des Alpes-Maritimes de la Ligue contre le cancer
présentent le 1^{er}

Défi bleu

dans le cadre de Mars bleu, le mois du dépistage du cancer colorectal



MERCREDI 1^{ER} MARS
LANCEMENT DU DÉFI BLEU

DIMANCHE 5 MARS - 14H-18 H - ESPACE JEAN FERRAT
THÉ DANSANT

EN PRÉSENCE DU COMITÉ DES ALPES-MARITIMES DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

MERCREDI 8 MARS 14H - 17 H 30 - ESPACE JEAN FERRAT
CONCOURS MISS EHPAD DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE LA FEMME
en présence du Comité des Alpes-Maritimes de la Ligue contre le cancer

SAMEDI 18 MARS
JOURNÉE FESTIVE, SENSIBILISATION ET DÉPISTAGE

en présence du Comité des Alpes-Maritimes de la Ligue contre le cancer

9h00-10h00 : Accueil Café partagé Espace Jean Ferrat

10h00

Animation sportive

Conférence et action sensibilisation au dépistage Espace Jean Ferrat

11h-12h00 : Zumba Party par Let's Dance – Parvis Jean Ferrat

12h00-14h00 : Pique-Nique Partagé (plateau sportif)

14h00

Concours de Boules – Rive du Paillon

Concours de belote ou Rami – Espace Jean Ferrat

16h30 : remise des prix par Monsieur le Maire

Toute la journée (10h-17h) : Structures gonflables Esplanade Jean Ferrat

MERCREDI 29 MARS - 14 H 30 - ESPACE JEAN FERRAT

Remise du chèque des dons collectés

**au Directeur Général de la Ligue Contre le Cancer Gérard VAN DEN BULCKE,
en présence d'Aline BARATOUX, Directrice du Comité des Alpes-Maritimes**

Tout le mois : appel aux dons, urne mise à disposition à chaque manifestation

